



CONSEIL DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC
COLLINE PARLEMENTAIRE

CONSULTATION PUBLIQUE

LUNDI 10 JUIN 2019, 19 H
École des Ursulines
3, ruelle des Ursulines
Bâtiment du gymnase
(accessible par la ruelle des
Ursulines)

**Autoriser les ateliers d'artistes dans
l'ancienne-caserne de pompiers no 2
situé sur la rue Saint-Nicolas (îlot
des Palais**

Règlement R.C.A.1V.Q. 365

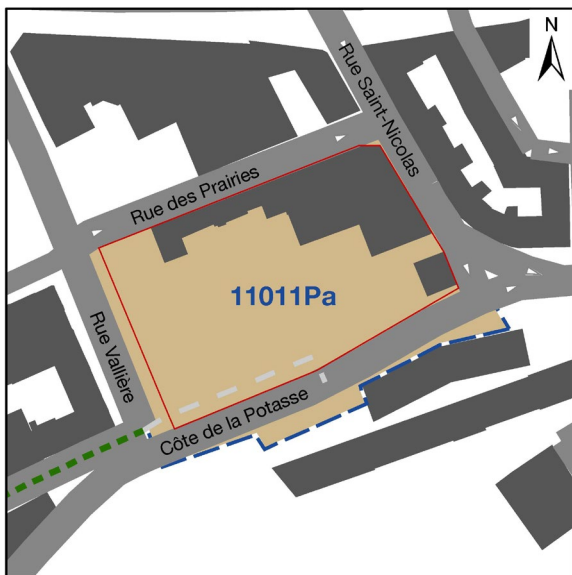
Ce règlement modifie le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11011Pa, située approximativement à l'est de la rue Vallière, au sud de la rue des Prairies, à l'ouest de la rue Saint-Nicolas et au nord de la côte de la Potasse, afin qu'un atelier d'artiste y soit dorénavant autorisé.

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS

Déroulement de la consultation

La présentation du projet de modification sera suivie d'une période de questions et de commentaires du public. Les membres du conseil de quartier formuleront une recommandation au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou qui prendra la décision finale.

Cette modification est susceptible d'approbation référendaire.



La zone 11011Pa correspond à l'îlot des Palais, l'ex-caserne no 2 est située coin nord-est du site.

Où se procurer la documentation ?

- ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier
choisir votre quartier puis l'onglet
Consultations publiques
- Daniel Leclerc 418 641-6411 poste 7139
daniel.leclerc@ville.quebec.qc.ca

Facebook: facebook.com/vieuxquebecbcqp/